

Retour sur les ateliers du 10 décembre 2021
« L'expérimentation IBEST :
Indicateur de Bien-Être Soutenable Territorialisé »
& du 22 mars 2022
« Observation participative et bien-être :
application de la méthode SPIRAL »

INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	1
REMARQUE SUR LA DIFFUSION DE CONTENU SUR LE SITE DE LA PFOSS	2
ATELIER DU 10 DÉCEMBRE 2021 : L'EXPÉRIMENTATION IBEST	3
ATELIER DU 22 MARS 2022 : LA DÉMARCHE SPIRAL	5

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Soizic ARGAUD, Coordinatrice de la PFOSS, ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Organisés en visioconférence le vendredi 10 décembre 2021 puis le mardi 22 mars 2022, ces ateliers ont rassemblé une vingtaine de professionnel·les de l'analyse de données et de l'action sanitaire et sociale autour de l'observation participative et la mesure du bien-être. Nous avons abordé la question de la définition du bien-être, partagé ce qui fait bien-être / mal-être spécifiquement pour chacun·e d'entre nous et bien sûr échangé sur la méthodologie de l'observation participative.

Le vendredi 10 décembre 2021, nous nous sommes retrouvés en ligne aux côtés de la métropole de Grenoble, de l'école de management de Grenoble et du conseil départemental de l'Isère pour échanger autour de l'IBEST (Indicateur de Bien-Être Soutenable et Territorialisé). En première partie d'atelier, nous avons pu suivre un retour sur l'expérimentation IBEST retraçant l'historique de cette démarche et précisant la méthodologie suivie jusqu'alors. Puis, nous avons appréciés différents exemples d'appropriations de la démarche dans le cadre des travaux et projets conduits par le département de l'Isère.

Le mardi 22 mars 2022, nous nous sommes retrouvés en ligne aux côtés du conseil départemental de l'Ardèche pour poursuivre nos échanges du 10 décembre 2021 en s'intéressant tout particulièrement à la démarche SPIRAL. Le département de l'Ardèche nous a proposé à cette occasion de revenir sur leur utilisation de cette démarche pour le renouvellement de son schéma départemental des solidarités 2020-2024.

Vous retrouverez ci-dessous un retour sur ces ateliers, les supports de présentation des différents intervenant·es ainsi que diverses ressources complémentaires partagées ou non lors de nos échanges à ces occasions.

REMARQUE SUR LA DIFFUSION DE CONTENU SUR LE SITE DE LA PFOSS

Les différents comptes-rendus que nous vous communiquons, les documents présentés lors de nos rencontres ainsi que diverses ressources complémentaires qui vous sont accessibles depuis l'espace membre du site de la PFOSS sont réservés aux adhérents de la PFOSS.

En tant que membres du réseau PFOSS, vous pouvez accéder à cet espace (identifiant et mot de passe unique et spécifique à votre structure). Pour toute difficulté de connexion, contactez-nous.

[Cliquez ici pour rejoindre l'espace membre](#)

Pour toute suggestion de modification ou d'ajout de ressources supplémentaires, contactez-nous.

coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org ; 04 73 98 75 53

Hélène CLOT & Philippine LAVOILLOTTE, Grenoble Alpes Métropole
Fiona OTTAVIANI, docteure en économie et professeure à l'école de management de Grenoble
Marion CHANAL, Vincent SINDIRIAN & Charlene JELINSKI, Conseil départemental de l'Isère

Santé, liens sociaux, environnement, rythmes de vie : **comment compter ce qui compte** pour les habitants ? Comment mesurer le bien-être des populations et l'intégrer dans les politiques publiques locales ? Cet atelier est l'occasion de revenir sur l'IBEST et ses applications à différentes échelles.

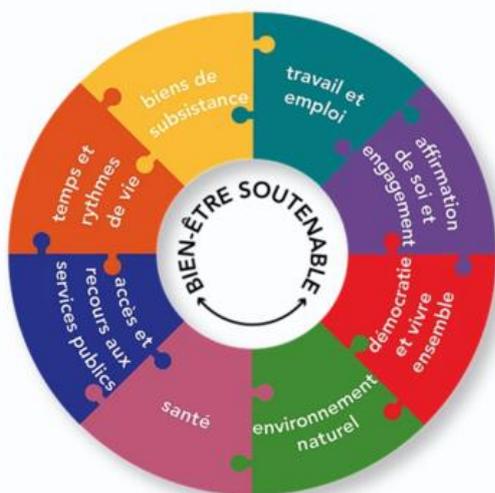
Au cours de cet atelier, nos collègues isérois-es sont revenu-es sur l'expérimentation IBEST, pour « Indicateur de Bien-Être Soutenable et Territorialisé ». Cette expérimentation a pour but d'impliquer nombre d'acteurs·rices – des spécialistes de l'observation aux habitant·es en passant par des professionnel·les des politiques publiques et des chercheur·ses et universitaires – dans une démarche collective visant la construction collaborative d'un cadre d'observation et d'évaluation qui apparait plus adapté à la mesure du bien-être.

Mais qu'est-ce que le bien-être ? Peut-on en donner une définition immuable et commune à tout un chacun-e ? Comment prendre en compte ce qui fait le bien-être pour les un-es et les autres ? Comment compter ce qui compte et non seulement ce que l'on compte ?

Le « bien-être » renvoie à la fois à des notions subjectives, difficilement mesurables, mais aussi à la notion plus quantifiable de ressources mobilisables par un individu pour bien vivre : réseaux et liens sociaux, solidarités de proximité, capacité d'agir, de s'engager. Bien-être « soutenable » ou « durable » parce que l'idée est que **le bien-être d'un individu est aussi conditionné par sa capacité à se projeter, à s'appuyer sur des ressources stables dans le temps.**

S'inscrivant dans une approche capacitaire du bien-être, la construction de l'IBEST est le fruit d'une longue démarche de réflexion couplant à la fois une méthode d'enquête quantitative (1000 répondants, 2018) basée sur un questionnaire sur les conditions de vie proposé aux habitant·es de la métropole de Grenoble, ainsi qu'une méthodologie participative reposant sur la démarche SPIRAL développée par le Conseil de l'Europe, des ateliers citoyens et un forum hybride.

La démarche a abouti à la construction d'un tableau de bord du bien-être composé de 8 dimensions sur la base duquel il est possible de mener une analyse selon différents profils dimensionnels : [cliquez ici pour consulter la fiche des profils de répondants par dimensions.](#)



Ci-contre : Les 8 dimensions du bien-être issues de l'expérimentation IBEST, Indicateur de Bien-Être Soutenable et Territorialisé

L'équipe IBEST est composée de Grenoble École de Management (GEM, chaires Territoires en transition et Paix économique), Grenoble Alpes Métropole, du centre de recherches en économie de Grenoble (Université Grenoble Alpes), de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise, de la ville et du CCAS de Grenoble.

Présentation des intervenant-es et ressources supplémentaires

- Support de la présentation (à venir)
- IBEST, [Construction et représentation des Indicateurs d'un Bien-Être Soutenable et Territorialisé dans l'agglomération grenobloise. Rapport final](#) (janvier 2016)
- Fiona Ottaviani. [Performativité des indicateurs : indicateurs alternatifs et transformation des modes de rationalisation](#). Économies et finances. Université Grenoble Alpes, 2015 (thèse d'université)
- [Cliquez ici pour retrouver sur le site de l'OBS'Y](#) : le réseau des observatoires de la région grenobloise, une description de la démarche IBEST, une présentation interactive des résultats de l'IBEST (questionnaire 2018), les vidéos pour le replay des 9èmes rencontres de l'OBS'Y du 1er décembre 2020 ainsi que l'ensemble des fiches 2018 sur les 8 dimensions de l'IBEST
- Anne Le Roy et Fiona Ottaviani. [Quand la participation bouscule les fondamentaux de l'économie. La construction participative d'indicateurs alternatifs locaux](#) (Participations, 2017/2, n°18)
- Lise Bourdeau-Lepage (professeure de géographie à l'université de Lyon 3 travaillant entre autres sur la mesure du bien-être des individus). [Évaluer le bien-être sur un territoire](#). Comprendre pour agir sur les facteurs d'attractivité territoriaux. Projet BRRISE (bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales)
- Plus d'informations sur [le projet BRRISE](#) (bien-être, attractivité des territoires ruraux et inégalités socio-spatiales)
- Quelques mots sur [le RCI : l'indicateur de capacité relationnelle](#) (exemple d'application dans le cadre d'une étude sur des écolieux, article sur The conversation, février 2021)
- [Préface de Benoit Parent](#), directeur de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, d'un livre sur le thème du bien-être et des ressources locales



NOTA BENE : Du 29 juin au 1er juillet 2022, Grenoble accueille la 2ème édition du Forum International pour le Bien-Vivre.

[Cliquez ici pour en savoir plus](#)

ATELIER DU 22 MARS 2022 : LA DÉMARCHE SPIRAL

Amandine VILLARD, chargée de projets transversaux du secteur social à la DGA Solidarités du département de l'Ardèche
Marion BACHELET, chargée de mission spécifiquement associée au déploiement de la démarche SPIRAL au département de l'Ardèche lors du renouvellement de leur schéma des solidarités 2020-2024

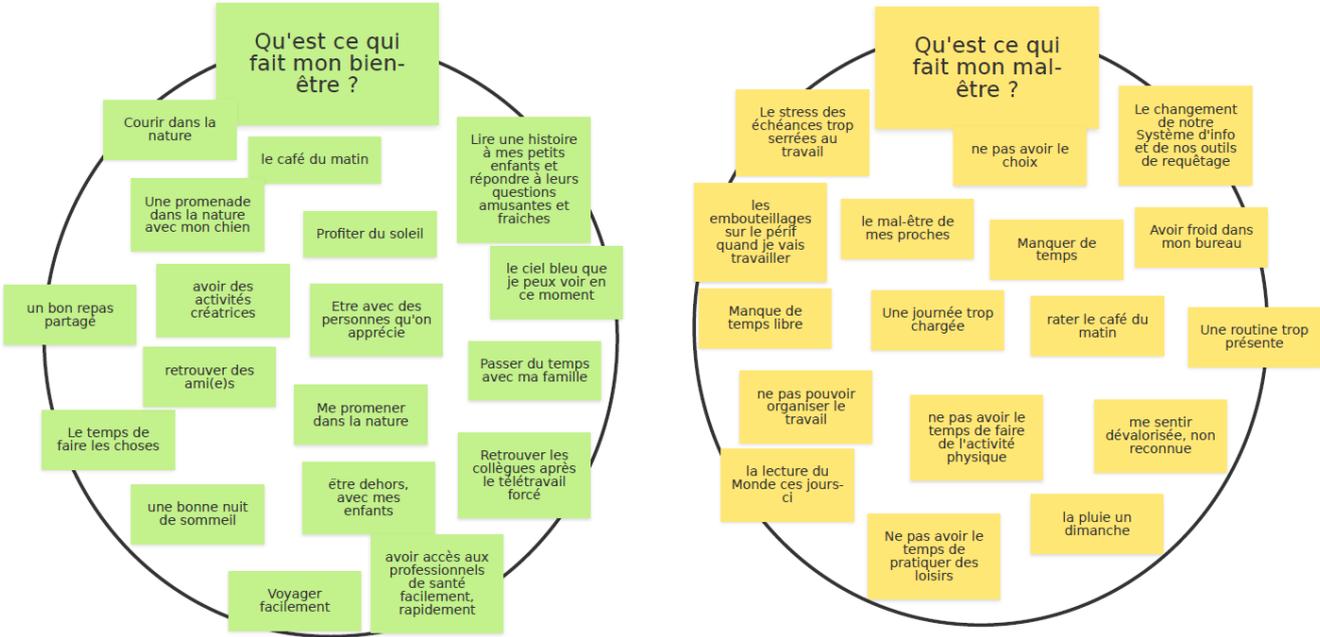
Après s'être intéressé-es à la façon dont on peut intégrer la mesure du bien-être dans les politiques publiques locales et/ou s'en inspirer dans divers travaux d'observation (Atelier PFOSS du 10/12/2021 « La démarche IBEST : indicateur de bien-être soutenable territorialisé » ; cf ci-dessus), nous avons poursuivi nos échanges sur ce sujet en abordant de manière plus approfondie la démarche SPIRAL.

SPIRAL est une démarche collaborative formant un cycle allant du partage de la connaissance à l'élaboration de l'action. Celui-ci se transforme progressivement en spirale à mesure que le cercle des acteurs impliqués s'élargit. Il s'agit d'une méthodologie passant par différentes étapes-clefs dont on peut s'inspirer pour mener à bien des travaux d'observation se voulant participative :

- Implication des habitants à partir d'une enquête sur leur bien-être
- Codage collectif et analyse des résultats
- Déploiement d'actions-pilotes
- Évaluation de l'impact de ces actions sur le bien-être de leurs bénéficiaires et acteurs
- ...

Lors de cet atelier, Amandine Villard et Marion Bachelet nous ont présenté plus précisément la démarche SPIRAL en faisant un focus méthodologique sur la 1ère étape : celle du recueil de ce qui fait bien-être et mal-être pour les habitants d'un territoire.

À l'instar des habitants interrogés par le conseil départemental de l'Ardèche en amont du renouvellement de leur schéma des solidarités, tous les participants à cet atelier ont pu s'exprimer sur ce qui fait bien-être / mal-être pour eux lors d'une mise en situation sur un board Klaxoon. Et voilà, ce qu'il en est ressorti :



Le département de l'Ardèche a choisi SPIRAL pour renouveler son schéma des solidarités 2020-2024 pour répondre à une commande politique voulant se faire plus proche des professionnel·les et des habitant·es. Après près d'une année de travail basée sur cette démarche de concertation et de cooptation visant à cibler les facteurs de bien-être / mal-être des ardéchois·es, leurs capacités (on revient à cette approche capacitaire du bien-être ; cf l'atelier IBEST ci-dessus) ainsi que leurs attentes (e.g. ce qui faciliterait leurs quotidiens), le département a proposé pour son schéma des solidarités un format dynamique reposant sur 5 axes transversaux, et non plus thématiques, et de multiples fiches actions.

La valeur ajoutée de la démarche SPIRAL a été soulignée par rapport à un portrait de territoire « classique » exploitant des indicateurs statistiques quantitatifs traditionnels et réside à la fois dans l'aspect qualitatif de l'approche (qui peut tout de même permettre une exploitation statistique des résultats) ainsi que dans sa finesse d'analyse (les plateformes de concertation ont permis de mettre en lumière les « angles morts » des statistiques traditionnelles). Enfin, la démarche peut s'appropriier « par partie » et non forcément dans son entièreté.

Présentation des intervenant·es et ressources supplémentaires

- Support de la présentation (disponible en téléchargement sur l'espace membre du site de la PFOSS)
- Grilles des critères de la méthode SPIRAL (disponible en téléchargement sur l'espace membre du site de la PFOSS)
- Pour davantage d'information sur SPIRAL, [consultez le wikispiral](#)
- [Sur le site du département de l'Ardèche](#), vous retrouverez :
 - Le schéma des solidarités 2020-2024 (un plan adapté et rénové, basé sur une concertation inédite)
 - Ses annexes avec notamment les synthèses des plateformes et des groupes SPIRAL
 - Les portraits de territoire et les fiches actions
 - La vidéo d'appropriation de la méthode SPIRAL par le département diffusée lors de l'atelier

L'intervention de nos collègues de l'Ardèche est disponible en replay sur l'espace membre du site de la PFOSS. *Merci de nous contacter au préalable de toute diffusion éventuelle auprès d'autres partenaires. [Hébergées sur YouTube, nos vidéos ne sont pas répertoriées : seuls les utilisateurs disposant du lien de la vidéo peuvent la regarder. Elles sont mises à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](#).]*

